



© H. Saliat SMA 76

## PATRIMOINE

### PARC DE ROUELLES

Le Parc de Rouelles, aujourd'hui propriété de la CODAH, s'étend de part et d'autres de la rivière du même nom, sur près de 160 ha de prairies, de bois, d'étangs et de marais.

Ce parc reflète la composition typique d'une propriété moyenâgeuse du Pays de Caux qui associait un château, un parc, une ferme, de la forêt et des bois. En 1944, l'un des principaux axes de l'attaque des alliés traverse le parc actuel. Le Château des Ardennes, édifice du 19<sup>e</sup> siècle, poste de commandement des troupes allemandes, est entièrement détruit, tandis que d'importants dommages sont causés au site de la Bouteillerie. Les bâtiments de ferme du 19<sup>e</sup> siècle près du manoir ont également disparu. Il subsiste de cet ensemble architectural le manoir et le colombier ainsi que l'ancien potager transformé depuis en jardin de plantes vivaces.

Le colombier circulaire a été construit en silex appareillés à joints vifs, avec chaînages harpés verticaux et larmier médian en pierre. Quelques boulins, ou nids pour les pigeons, sont demeurés à l'intérieur. Il offre des proportions imposantes et

une décoration recherchée propre au style cauchois.

Le manoir, composé de silex blond, de pierre de taille et d'ardoise, abrite une collection d'outils et d'objets traditionnels de la vie courante en Normandie. L'ancienne étable, reconstruite en 1950, accueille des animations pour les scolaires et centres aérés. La grange et la charreterie, également reconstruites après-guerre, présentent au visiteur des expositions ponctuelles sur différents thèmes.



© DANIEL DUCHESNE



## Parc de Rouelles

### Le Havre

2 H 30

7,5 km

Lorsque la commune de Rouelles fusionne avec Le Havre, en 1973, celle-ci acquiert cette importante propriété pour y faire un parc, ouvert en 1985.

Avec son arboretum riche de plus de deux cents variétés d'arbres, cet espace vert est un véritable poumon pour la ville.

#### SITUATION

Le Havre, Parc de Rouelles (banlieue nord-est du Havre)

#### PARKING

face au centre équestre  
N 49.52088 °, E 0.16889 °



Code de balisage PR®  
FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

© marques déposées



#### À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Colombier (1631).
- Manoir de la Bouteillerie.
- Arboretum de Rouelles.
- Bief de l'ancien moulin du Fief de la Bouteillerie.

#### BALISAGE

Jaune



• Office de tourisme de l'Agglomération Havraise : 02 32 74 04 04, [contact@lehavretourisme.com](mailto:contact@lehavretourisme.com), <https://www.lehavretourisme.com/>.



#### À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- Ancienne abbaye de Graville : Cimetière romantique, cèdre du Liban.
- Architecture Perret.
- Gonfreville-l'Orcher : château d'Orcher XIII et jardins.
- Pont de Normandie.

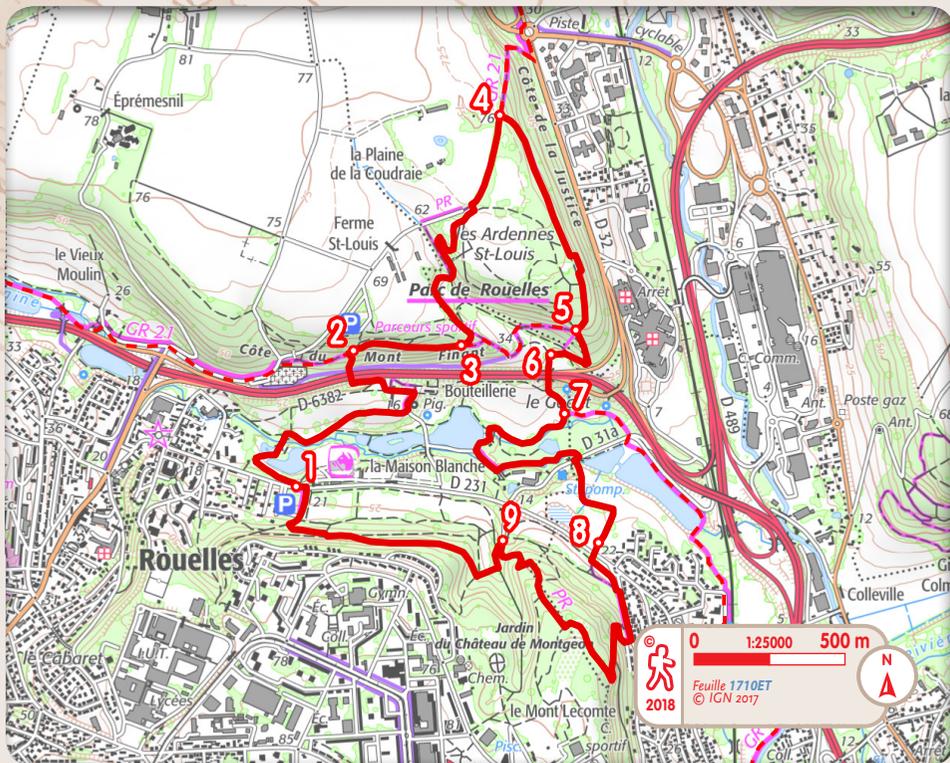


#### Comité

• FFRandonnée Seine-Maritime : 09 53 82 34 96 ou 06 33 49 52 45, [seine-maritime@ffrandonnee.fr](mailto:seine-maritime@ffrandonnee.fr), <https://seine-maritime.ffrandonnee.fr/>.



© FFRandonnée 76



## HISTOIRE

### LE DROIT DE COLOMBIER

Dans le régime ancien de la Normandie, le colombier figurait parmi les privilèges seigneuriaux comme celui de détenir four, moulin, droit de pêche ou de chasse. Le droit de colombier ou de chasse fut accordé aux seigneurs possédant un fief de haubert (appartenant à un chevalier). Jouxant l'habitation, il était signe de noblesse et de suzeraineté. Les vassaux étaient tenus de supporter les inconvénients liés aux pigeons comme le pillage des terres fraîchement ensemencées. Le droit de colombier fut un des premiers privilèges abolis la nuit du 4 août 1789.



Pigeon ramier

© Pascal ROBIN

- 1 Depuis le totem de départ situé en face du parking du centre équestre, contourner les étangs. emprunter le petit pont et tourner à droite. Se diriger vers le manoir de la Bouteillerie. Longer le colombier (un des plus beaux du pays de Caux), puis à droite le manoir (musée) et franchir la passerelle qui enjambe la rocade. Monter à droite.
- 2 Le chemin boisé suit le coteau. Passer trois intersections de chemins et gagner la lisière.
- 3 Prendre le deuxième chemin à gauche. Après une large courbe, monter à gauche passer la barrière vers le parc des Ardennes. Passer devant l'abri randonneurs, franchir le portail à gauche et quitter le parc. Prendre le chemin à droite.
- 4 Franchir la barrière et emprunter le chemin à droite. Longer l'aire de jeux et descendre dans le bois.
- 5 Continuer à descendre jusqu'à la piste cyclable.
- 6 Poursuivre à gauche, passer sous la rocade et descendre à gauche vers Harfleur.
- 7 Tourner à droite, franchir le gué puis la passerelle à gauche. Longer l'abri randonneurs, puis virer à gauche. Au bief (ancien emplacement d'un moulin), poursuivre à gauche, longer la Rouelles, passer le pont à droite, remonter à gauche et contourner la ravine.
- 8 Traverser la D231 et prendre le premier chemin à gauche. Tourner à droite. Prendre rue Albert Camus à droite puis l'impasse des Mésanges. Monter à droite dans la forêt. A l'intersection, poursuivre en face. Après la clairière, s'engager dans le premier chemin à droite. A la fourche, descendre à gauche puis utiliser la voie à gauche.
- 9 Tourner à gauche. Suivre le deuxième chemin à droite, puis la large allée à gauche. Descendre le sentier à droite pour rejoindre le parking.



© H. Salah SMA76